

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 19 MARS 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES DE BOURNAZEL**

L'an deux mille-vingt-quatre, le dix-neuf mars, à 18 Heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des Fêtes de BOURNAZEL, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires).

Commune de PENNE : Madame Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLEZ (Titulaires).

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémie STEIL (Titulaires)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS :

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire).

Commune de LIVERS-CAZELLES : Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC (Titulaire).

Commune de SOUEL : Monsieur Frank CEBAK (Titulaire).

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire)

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Le Riols)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire).

Commune de LOUBERS :

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES : Monsieur Benoit OURLIAC (Titulaire).

Commune de NOAILLES : Monsieur Jean- Philippe GINESTE (Titulaire).

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Laurent VAURS (Titulaire)

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS : Monsieur Alain GUILHABERT (Suppléant)

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire).

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Christine TRESSOLS (Mouzieys-Panens) à Monsieur Claude BLANC.

Madame Laurence POILLERAT-ZAGANADIN (Penne) à Monsieur Thierry GUIRAUD.

Monsieur Pierre PAILLAS (Milhars) à Monsieur Bernard ANDRIEU.

Monsieur Serge ROUQUETTE (Noailles) à Monsieur Jean-Philippe GINESTE

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Madame Sylvie GRAVIER (Milhars) Messieurs Claude GENIEY (Loubers), Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou), Bernard RIVIERE (St Marcel Campes), Serge DALMIERES (Bournazel), Jean-Claude LAVY (Cordes)

Monsieur Frédéric ICHARD a été élu secrétaire de séance.

5-19032024-Délibération validant le plan de financement et autorisant le Président à signer l'appel à projets CARSAT 2024 « Ateliers Numériques Séniors ».

A la demande de Monsieur le Président, Madame Caroline BREUILLARD, Vice-présidente en charge de l'Action Sociale expose :

Dans le cadre de la CTG (convention territoriale globale), le bien vieillir et l'accès aux services sont ressortis comme des champs d'intervention prioritaires.

Sur la 4C, deux Espaces de Vie Sociale travaillent en complémentarité avec les France Services de Les Cabannes et de Vaour. Véritables lieux d'animation de la vie sociale locale, ces structures sont situées en zone de revitalisation rurale, identifiées par les Observatoires des situations de fragilité comme des territoires prioritaire d'intervention.

Le territoire de la 4C est vieillissant avec un taux important de plus de 60 ans (41%). L'accès aux droits et au numérique est compliqué pour une partie de la population. Outre la forte densité kilométrique du territoire, des difficultés de mobilité sont aussi un frein à l'accès aux services. La fracture numérique est un constat partagé par l'ensemble des acteurs sociaux du territoire.

Depuis septembre 2021, les conseillers numériques de la 4C accompagnent les habitants dans leurs usages du numérique. Les habitants peuvent bénéficier de « coup de pouce » et avoir une première aide dans leurs usages du numérique.

Les seniors du territoire ont été repérés comme un public rencontrant des difficultés d'utilisation des outils numériques.

Depuis janvier 2024, l'Espace de vie sociale des Cabannes et le France Services ont débuté des itinérances sur le territoire. Le développement de l'aller-vers et la possibilité d'être au plus près des habitants a permis de capter la nécessité de continuer à développer l'accompagnement et de délocaliser les ateliers.

Le nombre croissant d'accompagnement des usagers dans le numérique par les agents France Services permet de mettre en exergue la nécessité de poursuivre les ateliers pour aller plus loin dans l'utilisation de ces outils informatiques et numérique et permettre une autonomie dans la pratique numérique des seniors.

Trois parcours d'ateliers seront proposés entre octobre 2024 et septembre 2025 ; l'objectif étant d'améliorer l'accès aux droits par une autonomie d'utilisation des outils numériques.

Ces ateliers seront animés par un conseiller numérique. Chaque atelier sera étalé sur 3 mois et aura lieu toutes les semaines pour permettre au collectif de se créer. Deux sessions se tiendront sur les Cabannes et une troisième au foyer du Ségala, à St Martin Laguépie. Ainsi, 8 à 10 séances seront proposées par atelier. Chaque séance dure 2h et sera clôturée par un goûter afin de consolider la cohésion du groupe....

Au terme de cette présentation, Monsieur le Président explique que ce projet « Ateliers Numériques Seniors » répond parfaitement au cahier des charges de l'appel à projet de la CARSAT 2024 et qu'à ce titre, il est proposé au conseil communautaire d'y souscrire. Il présente ensuite le plan de financement relatif à cette démarche.

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET Ateliers numériques seniors 4C 2024						
Dépenses spécifiques au projet	Montant (€)	%	Recettes spécifiques au projet	Montant demandé (€)	Montant acquis (€)	% Total
Achats (Rappel : hors investissement)			Ressources propres	Total	0	
Total						
divers achats	800	14,91				
Petit matériel	100	1,86	Subventions	Total	4847,58	90,36
Fournitures de bureau			Carsat			
Services extérieurs	Total					
location (local, salle, matériel ...)	240	4,47				
entretien et réparations						
assurance	30	0,56	CFPPA			
formation			État			
documentation			Région			
			Département			
			Communes			
Autres services extérieurs						
Honoraires (Rappel : rémunération des intervenants extérieurs)			Collectivités publiques			
information			Entreprises publiques			
publicité	100	1,86	Entreprises et organismes privés			
déplacements	200	3,73	Autres (à préciser)			
missions						
réceptions						
téléphone, frais postaux	100	1,86				
divers prestations extérieures			Participation financière des bénéficiaires			
Charges de personnel (rappel : celles liées à l'action)	3177,58	59,23	Produits de gestion courante	Total		
rémunération du personnel			Cotisations des adhérents			
charges sociales			Dons			
Charges liées au « passeport prévention » (250€ maxi/ personne accompagnée)	500	9,32	Autres	400		7,46
Frais de formation			Bénévolat	117		2,18
Bénévolat	117	2,18				
Autres charges de gestion courante						
Total	5364,58	100 %	Total	5364,58		100 %
Fait à : Les Cabannes	Le [] / [] / []		Signature :			
Le responsable de la structure (Nom/ Prénom) :			Cachet de la structure :			

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, à la majorité des membres présents et représentés :

- **Valide** le plan de financement de ce projet
- **Autorise** le Président à le déposer auprès de la CARSAT.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,



Frédéric ICHARD

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le [] et de sa publication le [] et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du []